

qui s'étend maintenant aux tableaux intrants-extrants et au détail de la production par industrie à prix constants. Il devient donc possible d'analyser la structure industrielle et ses éléments dans le plus grand détail et de jeter les bases de l'intégration des statistiques fondées sur les données recueillies par l'établissement en tant qu'unité collectrice. Les statistiques des flux financiers en voie d'établissement permettent d'explorer et d'examiner à fond les opérations financières de l'économie et d'agréger les données statistiques fournies par la société ou l'entité légale en tant qu'unité collectrice. Dans la même optique, l'avenir sera probablement témoin de l'introduction d'estimations de la richesse et de la mesure de la productivité globale par facteur. Bien que les estimations de productivité du Bureau se limitent actuellement à la composante travail de la production, elles constituent un autre aspect de l'ensemble de la statistique économique.

Parmi les forces qui ont fait ressortir la nécessité croissante de services statistiques au cours des années 1960 figurent le besoin pressant de nouveaux organismes de l'État comme ARDA (aménagement rural et développement agricole), le Conseil économique du Canada, le ministère de l'Industrie, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, et diverses Commissions royales d'enquête. Figurent aussi le besoin de données provinciales et régionales additionnelles et l'intégration pratique dans le régime national de la statistique du Service d'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA). Ces événements se sont accompagnés de la reconnaissance universelle dans les milieux gouvernementaux et d'affaires du rôle vital que jouent les renseignements statistiques dans la prise de décision. Pour satisfaire à de telles exigences, le Bureau a augmenté l'effectif professionnel de toutes ses divisions statistiques, y ajoutant un Service régional de la statistique et de l'analyse. Pour faire face à toutes les demandes en matière de traitement des données, les trois ordinateurs électroniques du Bureau ont fonctionné 24 heures par jour et cinq jours par semaine et seront bientôt remplacés par un équipement plus moderne. La Commission royale d'enquête sur l'organisation du Gouvernement (Commission Glasco, décembre 1962) a précisé certaines grandes lignes au sujet des services statistiques, dont plusieurs ont déjà été appliquées ou sont en voie de l'être. Ainsi, le statut du Bureau a été clairement défini par le décret du Conseil du 6 janvier 1965 à l'effet que le Bureau fédéral de la statistique est un ministère autonome de l'État et que le Statisticien fédéral a le rang de sous-ministre.

L'instauration, en 1967, d'une Enquête mensuelle sur les emplois disponibles par profession est un exemple de l'un des efforts du Bureau pour fournir des renseignements statistiques dans les domaines de la gestion et de l'élaboration des programmes, comme celui de la main-d'oeuvre. L'expansion récente des services d'information du Bureau indique l'importance qu'il accorde actuellement à l'amélioration de ses rapports avec les répondants à ses enquêtes, rapports qu'il juge essentiels s'il veut obtenir leur pleine collaboration à fournir rapidement les renseignements précis. Ces services s'emploient aussi, à titre d'activité connexe, à étendre l'usage de la statistique, surtout parmi les hommes d'affaires qui y recourent peu ou point.

La réorganisation du B.F.S. en janvier 1967, qui groupait ses 19 divisions spécialisées en quatre directions ayant chacune à sa tête un directeur général, avait pour but de permettre au Bureau de mieux diriger ses propres affaires et de faire face à la complexité croissante et à l'expansion rapide de ses services auprès du gouvernement et du